



LES ENGAGEMENTS SOCIAUX DES GROUPES DU CAC 40 EN 2013 : CE QU'IL FAUT RETENIR

Septembre 2014

Application de la norme IAS19 révisée depuis le 1er janvier 2013

La **norme IAS19** sous sa version **révisée** est appliquée par les Groupes du CAC 40 depuis le 1er janvier 2013. Cette révision a permis d'homogénéiser les méthodes de reconnaissance des écarts actuariels et de faciliter la comparaison des montants reconnus au bilan en matière d'engagements de retraite. A fin 2013, la provision comptable est désormais égale à la différence entre les engagements et les actifs de couverture (éventuellement plafonnés). Au-delà de la provision comptable, la révision de la norme IAS 19 modifie les impacts en compte de résultat (rendement attendu des actifs majoritairement revus à la baisse et disparition des amortissements).

Pour rappel, à fin 2012, différentes méthodes de reconnaissance des écarts actuariels étaient appliquées : quatre Groupes avaient anticipé l'application de la norme IAS 19 révisée, vingt-trois Groupes appliquaient la méthode « SoRIE » et treize Groupes appliquaient la méthode dite du « Corridor ».

Périmètre de l'étude

Les éléments présentés dans l'étude sont issus de l'analyse des documents de référence des Groupes du CAC 40 au 31/12/2013 (à l'exception de Pernod Ricard et Alstom¹). Les montants présentés couvrent le périmètre de tous les salariés des Groupes en France et à l'étranger.

¹ Les états comptables du Groupe Pernod Ricard ne sont pas disponibles au format IAS19 révisée pour cause de clôture au 30 juin, les éléments présentés sont en date du 30/06/2013. Il convient de noter également que les éléments affichés pour Alstom sont issus de la clôture comptable en date du 31/03/2014.

Le Groupe Alcatel-Lucent, sorti de l'indice CAC 40 en 2012 est de retour en remplacement de STMicroelectronics. Il détient la deuxième dette la plus élevée en matière de retraite avec un engagement de 25Mds€, entièrement couvert par des actifs de couverture.

Principaux résultats de l'année 2013

Sur le plan économique, l'année 2013 a été marquée par une **hausse des taux** de près de 0,5% en zone Euro, US et Grande-Bretagne sur les obligations Corporate de bonne qualité (notées AA ou plus) et de maturité supérieure à 10 ans. Le phénomène contraire avait été constaté fin 2012.

Cette hausse des taux a entraîné une **diminution des engagements** au global ; le montant cumulé des dettes de retraite est passé de 237Mds€ au 31 décembre 2012 à **223Mds€** au 31 décembre 2013, soit une baisse de 6%. Malgré cette tendance de hausse des taux, certains Groupes voient leur engagement retraite augmenter en 2013 du fait de la mise en place de nouveaux régimes ou suite à la mise à jour d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de revalorisation des salaires, taux d'inflation, taux de turnover, etc.) – (cf. [illustration 1](#)).

La valeur des **actifs en couverture** des engagements de retraite est restée stable au global sur l'année et s'élève à **134Mds€** au 31 décembre 2013. Le **taux de financement** des régimes est en hausse de 3% et est égal à **60%** au global. Le taux de financement est très variable en fonction des Groupes ; il est de plus de 80% pour Alcatel-Lucent, Pernod Ricard ou Unibail-Rodamco tandis que des Groupes comme Renault, Carrefour ou Orange affichent des taux de couverture inférieurs à 25% (cf. [illustration 2](#)).

Suite à la révision de la norme IAS19, la **provision** inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la dette et les actifs de couverture. La provision comptable cumulée des Groupes du CAC 40 s'élève à **90Mds€** et la provision moyenne s'élève à 2,3Mds€. EDF affiche de loin la provision la plus importante (19,5Mds€) du fait d'un taux de financement relativement faible de ses engagements (44%) - (cf. [illustration 3](#)).

Les **enjeux** en matière de provisions de retraite sont **très variables** selon les Groupes ; ils représentent environ 10% des **capitaux propres**, plus de 40% pour Airbus, EDF et Michelin (cf. [illustration 4](#)).

Les montants de charges reconnues en **compte de résultat** au titre des engagements IAS19 dépendent du niveau des engagements (coût des services rendus et coût d'intérêt), du niveau des actifs de couverture (produits d'intérêts) et des événements particuliers ayant eu lieu en cours d'exercice (modification de régime, liquidation, etc.). La charge cumulée des Groupes du CAC 40 pour 2013 s'élève à **7,1Mds€** et la charge moyenne s'élève à 0,2Mds€. Accor et Schneider Electric affichent un produit à reconnaître en compte de résultat suite aux gains réalisés lors de liquidations/modifications de régimes (cf. [illustration 5](#)). En valeur absolue, la charge IAS19 représente 9% du résultat net part Groupe des entreprises du CAC 40. Elle est inférieure à 5% du résultat net (en valeur absolue) pour 15 entreprises et est supérieure à 20% du résultat net pour 9 entreprises (cf. [illustration 6](#)).

Dernières évolutions en 2014

Depuis le début de l'année, les **taux d'actualisation** en zone Euro, US et Grande-Bretagne ont continué à fortement diminuer, ce qui a contraint de nombreux Groupes à constater une **hausse de leurs engagements au 30/06/2014**. Le contexte des taux bas conduit les entreprises à réfléchir au financement et à la couverture des engagements sociaux, voire à accélérer les réflexions sur les transformations de régimes.

En **France**, au-delà de la diminution des taux, les négociations en cours sur les régimes de retraite obligatoire, la pression pour l'externalisation des régimes de retraite supplémentaire et la recommandation de l'ANC en matière de comptes sociaux préoccupent les Groupes d'ici fin 2014 pour le volet des engagements sociaux. Dans ce contexte, les Groupes cherchent à optimiser le niveau de couverture des engagements et à mieux maîtriser la gestion financière réalisée au sein des actifs de couverture, voire à intervenir dans la conception de nouveaux actifs de couverture.

Illustration 1 : Des engagements retraite allant de quelques milliers d'€ à 35Mds€ à fin 2013

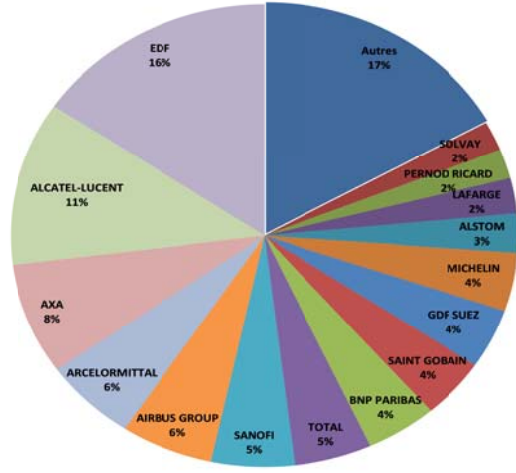
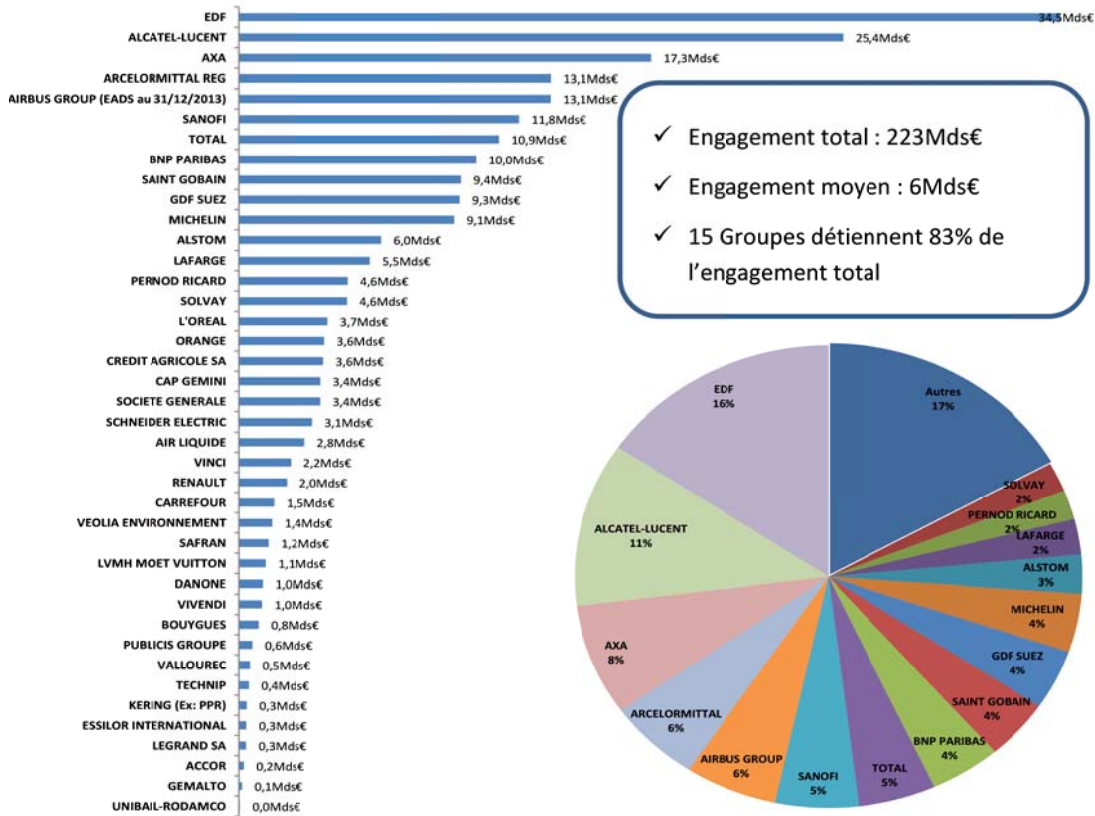
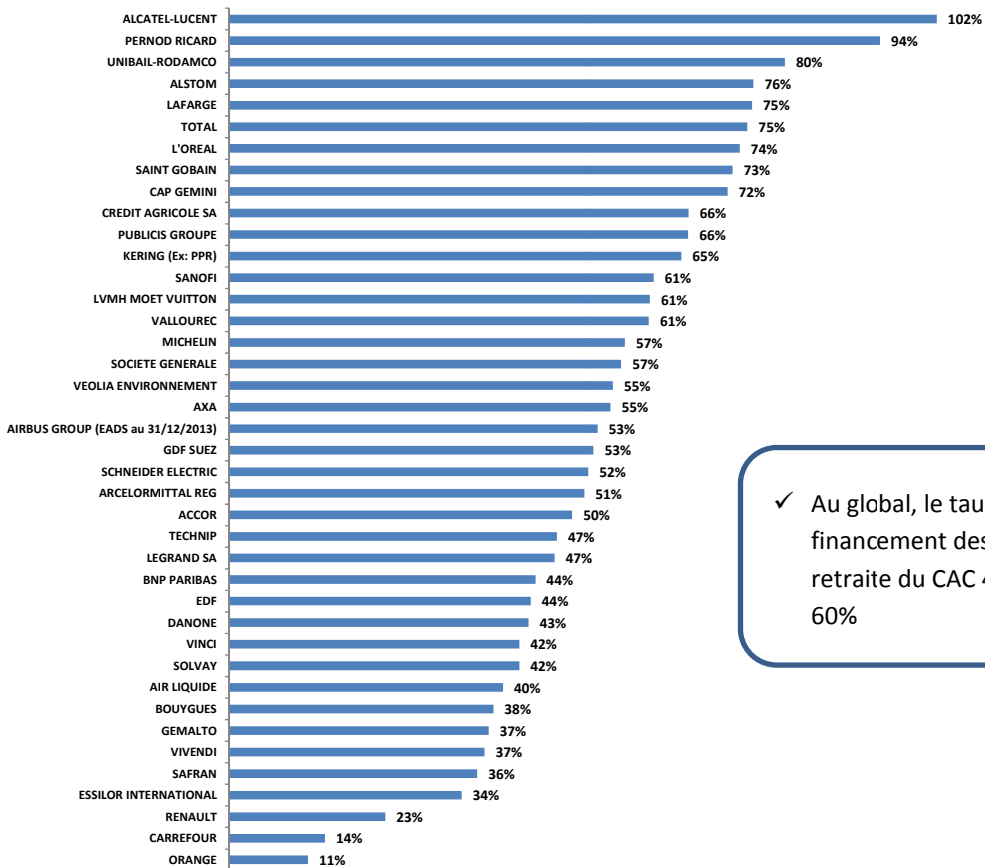
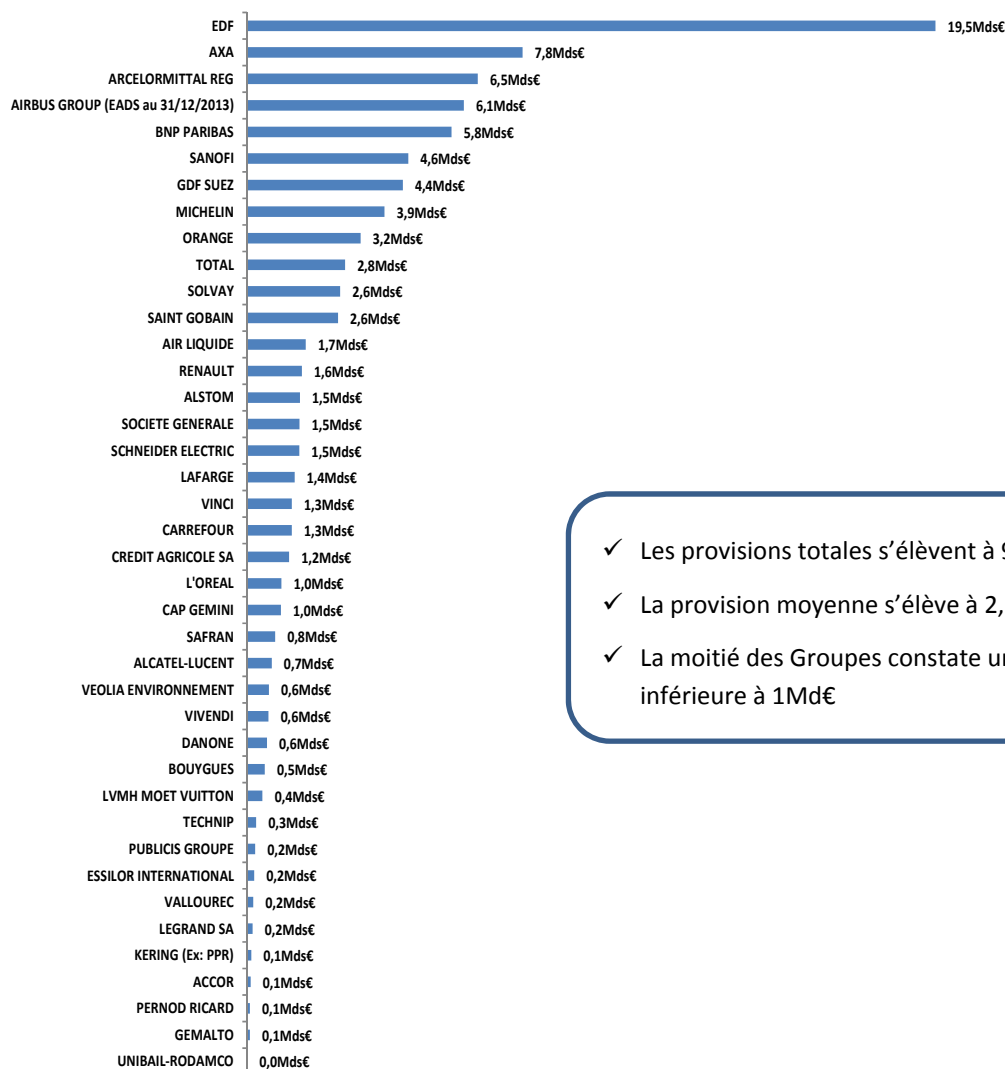


Illustration 2 : Niveau de financement des régimes de retraite à fin 2013



✓ Au global, le taux de financement des régimes de retraite du CAC 40 s'élève à 60%

Illustration 3 : Montants des provisions reconnues au bilan pour les régimes de retraite à fin 2013



- ✓ Les provisions totales s'élèvent à 90Mds€
- ✓ La provision moyenne s'élève à 2,3Mds€
- ✓ La moitié des Groupes constate une provision inférieure à 1Md€

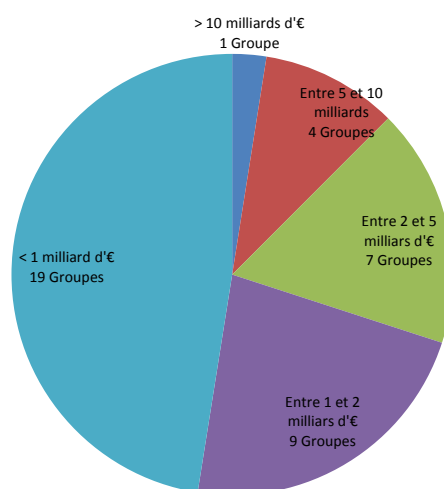


Illustration 4 : Part de la provision comptable dans les capitaux propres part Groupe en 2013

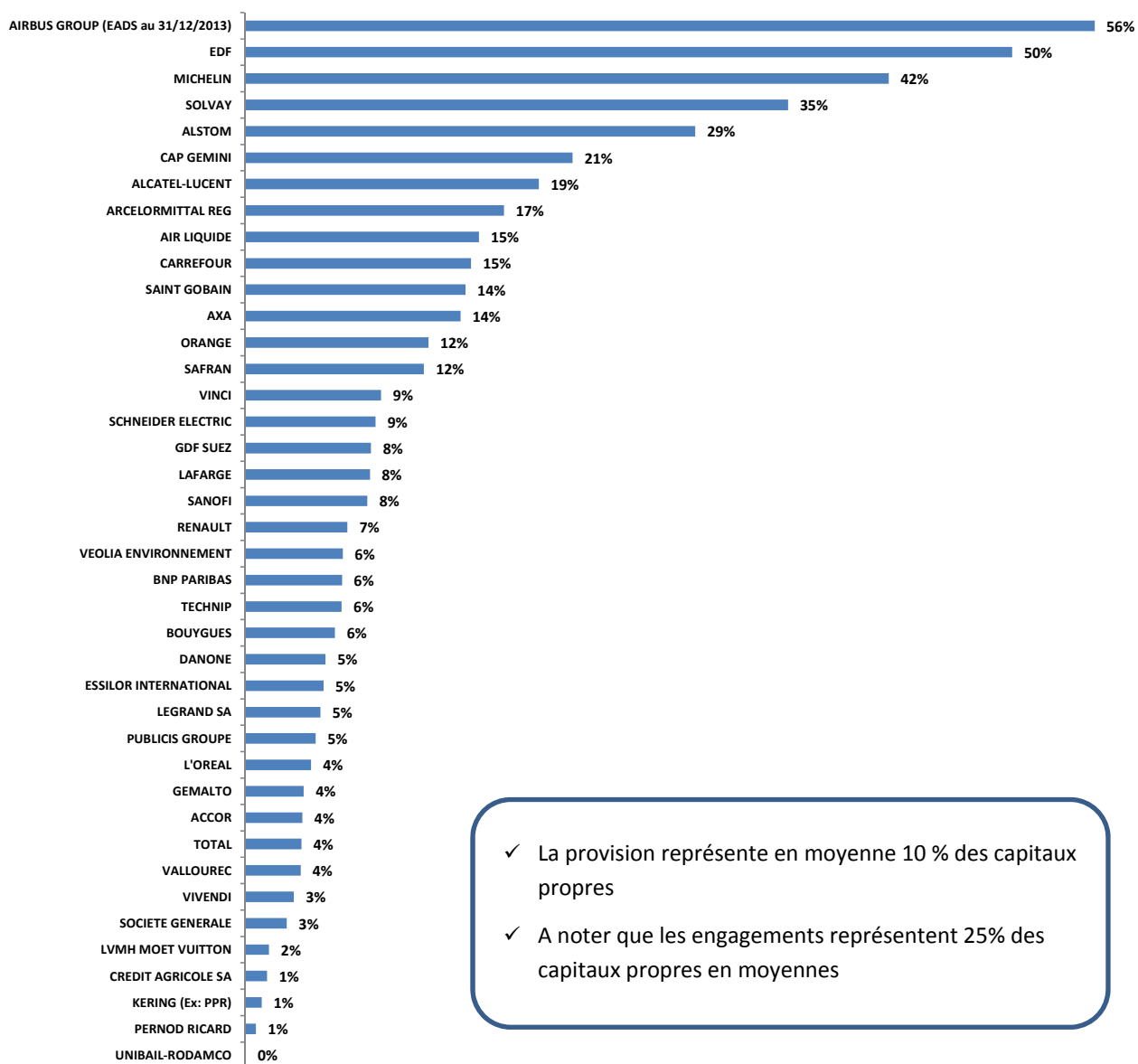
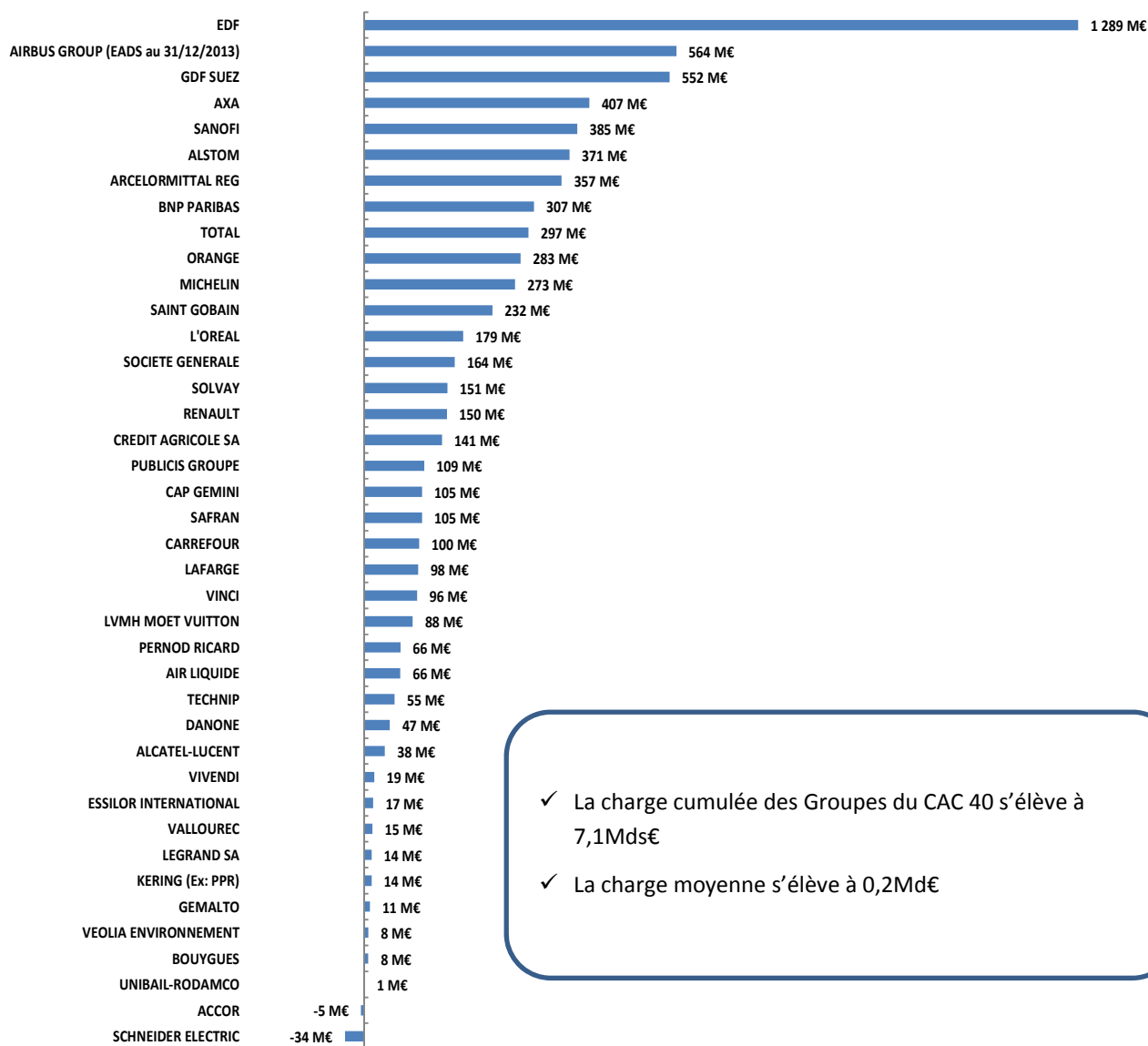
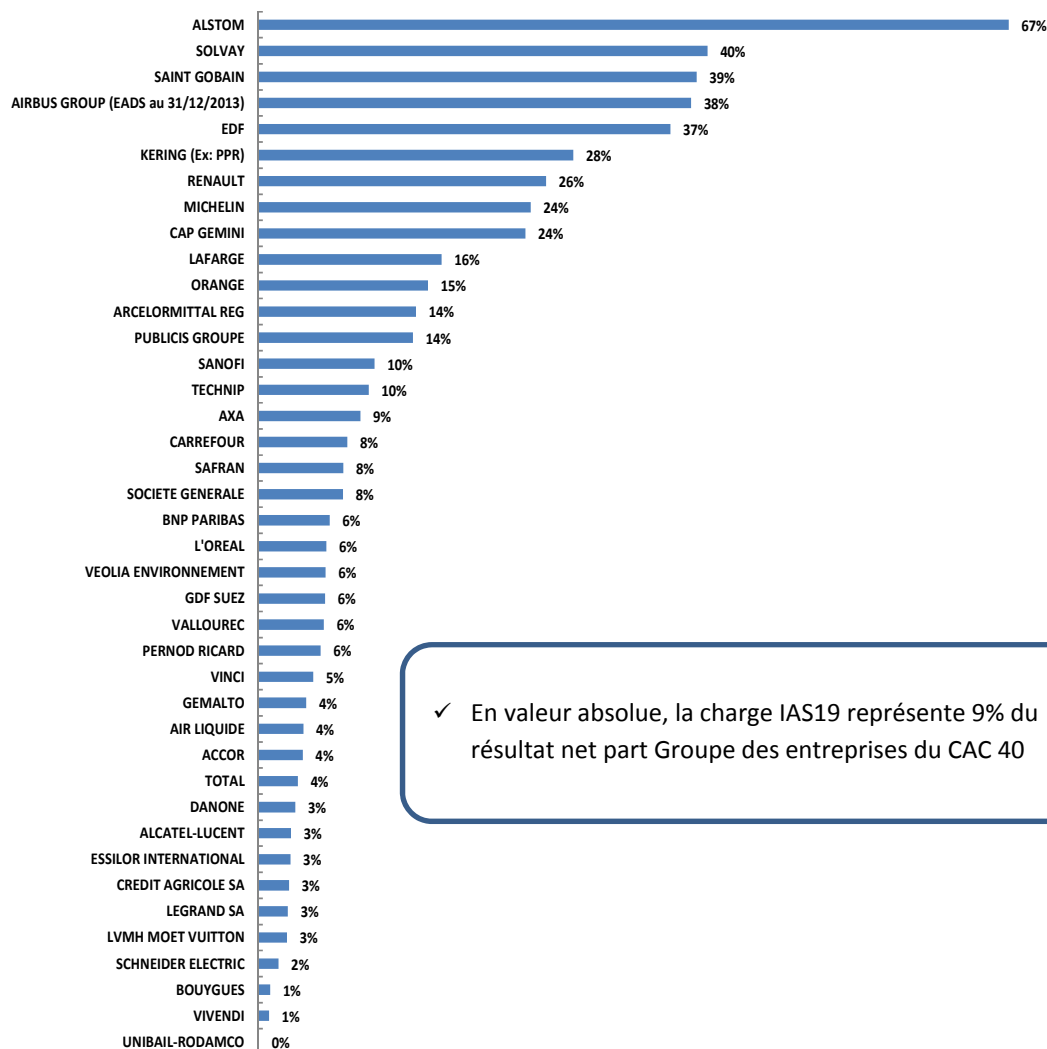


Illustration 5 : Montants des charges IAS19 reconnues au bilan en 2013



✓ La charge cumulée des Groupes du CAC 40 s'élève à 7,1Mds€
 ✓ La charge moyenne s'élève à 0,2Md€

Illustration 6 : Part de la charge IAS19 dans le résultat net part Groupe en 2013 (en valeur absolue)



✓ En valeur absolue, la charge IAS19 représente 9% du résultat net part Groupe des entreprises du CAC 40

Cette étude a été réalisée par les consultants de GALEA et plus particulièrement par Maud Vannier-Moreau, Simon Clavier et Julien Boudot.

Nous remercions les lecteurs de nous signaler toute erreur ou omission pouvant subsister malgré l'attention portée lors de la réalisation de cette étude. En cas d'utilisation des informations contenues dans ce document, nous recommandons la lecture des rapports annuels pour validation.

Votre contact :

Maud VANNIER-MOREAU (mvannier@galea-associes.eu / 01 43 22 11 11)

A propos de GALEA & Associés

GALEA & Associés est un Cabinet d'Actuaires Conseil, spécialisé en matière de Protection Sociale (Prévoyance, Frais de santé, Dépendance, Retraite et Epargne salariale) : les consultants accompagnent les Entreprises et les Branches professionnelles dans l'audit, la mise en place, la renégociation et le pilotage de leurs régimes.

Le Cabinet est également spécialisé dans l'évaluation de passifs sociaux : évaluation des engagements, suivi des écarts, accompagnement des échanges avec les commissaires aux comptes.

GALEA & Associés vous invite à ses Matinales sur les sujets d'actualité de la Protection Sociale. Ces évènements sont l'occasion d'apporter un éclairage technique sur ces problématiques et d'échanger sur les pratiques des Entreprises. Les détails pratiques sont mis à jour sur notre site internet. Nous tenons à votre disposition les supports des précédentes matinales « La révision de la norme IAS 19 », « Evolution des accords de branches en santé et prévoyance : Approche technique et actuarielle », « Panorama des couvertures de prévoyance pour les Dirigeants », « FRAIS DE SANTE : La nécessaire évolution des contrats collectifs » ou « RETRAITE : Le pilotage de la couverture des engagements sociaux »

www.galea-associes.eu - 12, avenue du Maine 75015 Paris - 01 43 22 11 11